

Image not found or type unknown



Puis-je poser un congé sans solde après mon congé maternité?

Par **clair**, le **01/02/2008** à **14:14**

Etant double actif (salarié au régime général et exploitant agricole), je suis actuellement en congé maternité mais je n'ai pas droit au congé parental (par rapport à mes revenus agricoles). Puis-je poser un congé sans solde de 6 mois "chez" mon employeur (régime général)?